

Juillet 2017

➔ Ce qu'il faut retenir

Sur les 10 dernières années, la **baisse de la mortalité** sur les routes d'Eure-et-Loir est significative : - **61 %**.

On observe les mêmes tendances concernant :

- les accidents corporels : - 61 % (187)
- les blessés : - 60 % (255)
- ainsi que les blessés hospitalisés : - 47 % (177)

26 personnes ont perdu la vie lors d'un accident de la route (plus faible mortalité routière) **en Eure-et-Loir**

En France, sur 57 522 accidents, on note 3 477 tués, 72 645 blessés et 27 187 blessés hospitalisés.

En France :

2 roues motorisés : 43 % des blessés graves, mais 2 % du trafic

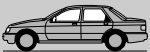
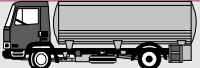



70 % des blessés graves sont des usagers vulnérables (piétons et 2 roues)

VL : 20 % des tués n'avaient pas leur ceinture de sécurité

Présence d'alcool dans 29 % des accidents mortels

1 tué sur 5 l'est dans un accident impliquant un conducteur novice

15-29 ans : 1/3 des blessés graves et 29 % des tués

Qui sont les victimes* ?	En Eure-et-Loir	En France
VL 	60 %	47 %
PL 	1,5 %	2 %
vélos 	2 %	5 %
2 roues motorisés 	18 %	27 %
Piétons 	11,5 %	14 %
Véhicules utilitaires	5 %	3%
Autres	2 %	2 %

* Victimes = tués et blessés, hospitalisés ou non.

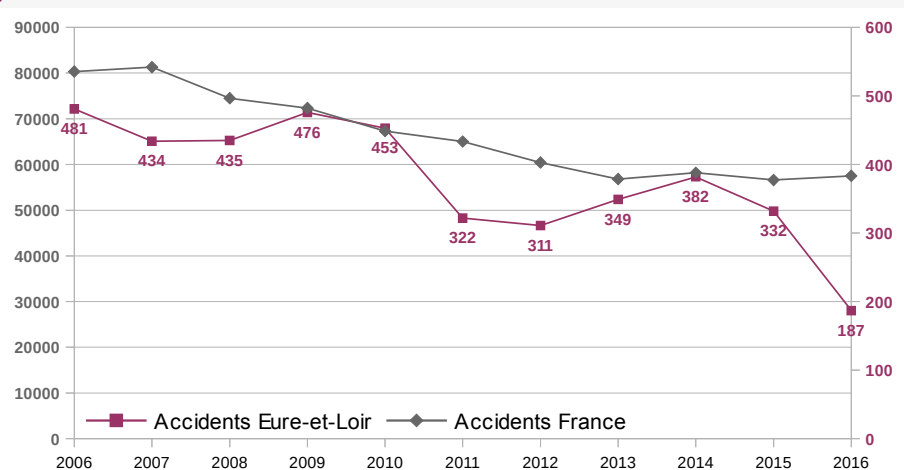
En Eure-et-Loir :

- ⚠ Le comportement des usagers est la principale cause des accidents mortels
- ◆ Les facteurs alcool et stupéfiants sont respectivement présents dans 7 et 4 accidents mortels ;
- ◆ A quatre reprises, l'accident a été doublement mortel ;
- ◆ 6 personnes non-responsables de l'accident ont perdu la vie ;
- ◆ Sur les 22 auteurs présumés d'accidents mortels, 16 résident en Eure-et-Loir ;
- ◆ Des animaux sur la chaussées ont été la cause de 2 accidents mortels ;
- ◆ 1 accident sur 2 concerne un véhicule seul ;
- ◆ La classe d'âge 18/24 ans compte 2 tués (sur 26) et 44 blessés (sur 255) dont 31 (sur 177) blessés hospitalisés.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

➔ Les chiffres clés

Accidents de 2006 à 2016



Eure-et-Loir : 187 accidents

Evolution 2016/2015 : - 44 %

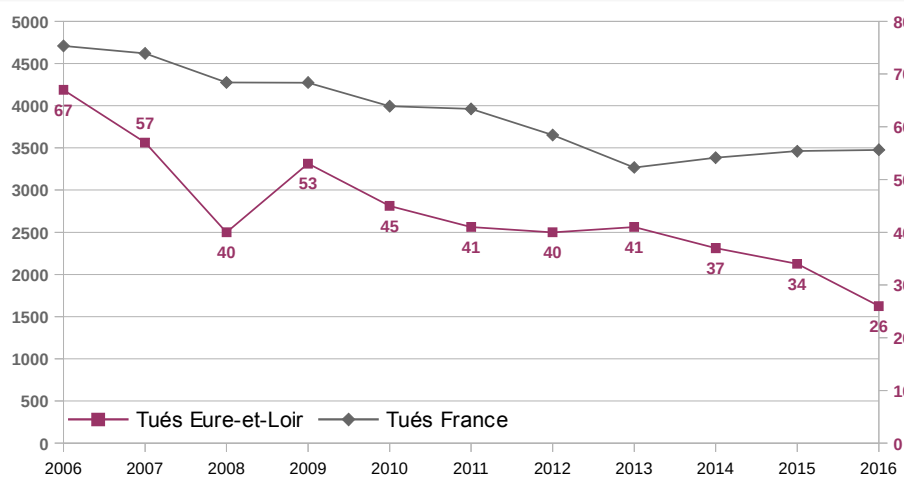
Variation sur 10 ans : - 61 %

France : 57 522 accidents

Evolution 2016/2015 : + 1,6 %

Variation sur 10 ans : - 28 %

Tués de 2006 à 2016



Eure-et-Loir : 26 tués

Evolution 2016/2015 : - 8 tués

Variation sur 10 ans : - 61 %

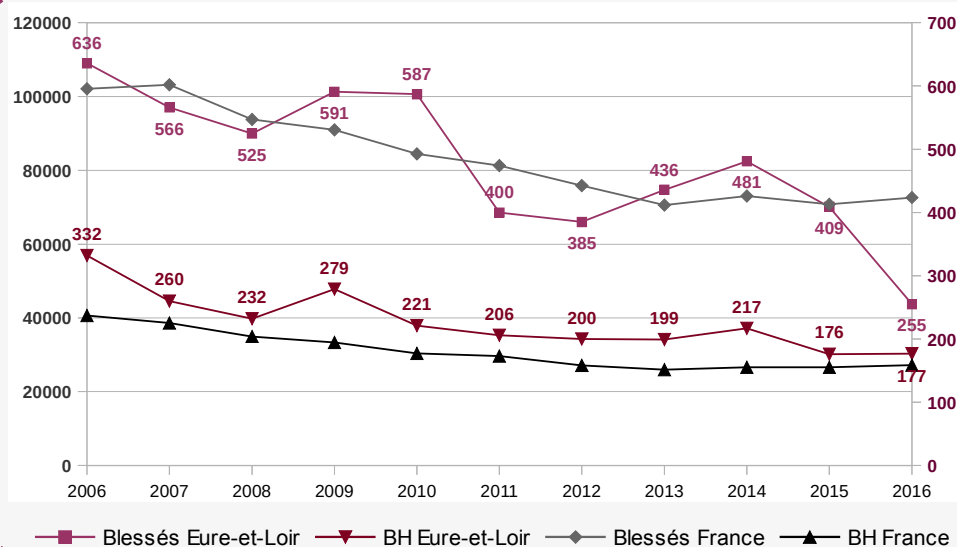
France : 3 477 tués

Evolution 2016/2015 : + 0,5 %*

Variation sur 10 ans : - 26 %

* soit + 16 tués

Blessés de 2006 à 2016



Les blessés :

Eure-et-Loir : 255 blessés

Evolution 2016/2015 : - 38 %

Variation sur 10 ans : - 60 %

France : 72 645 blessés

Evolution 2016/2015 : + 2,6 %

Variation sur 10 ans : - 29 %

Dont les blessés hospitalisés (BH) :

Eure-et-Loir : 177 BH

Evolution 2016/2015 : + 1 BH

Variation sur 10 ans : - 47 %

France : 27 187 BH

Evolution 2016/2015 : + 2,2 %

Variation sur 10 ans : - 33 %

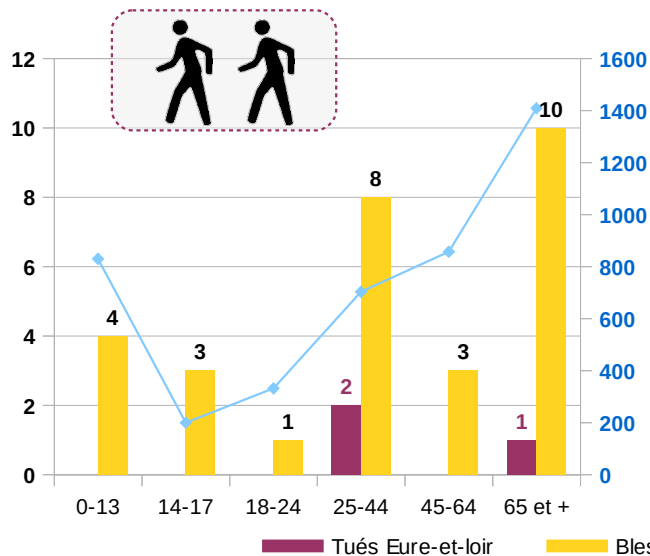
Les **personnes tuées** : personnes qui décèdent du fait et lors de l'accident ou dans les trente jours qui suivent

Les **personnes blessées** :

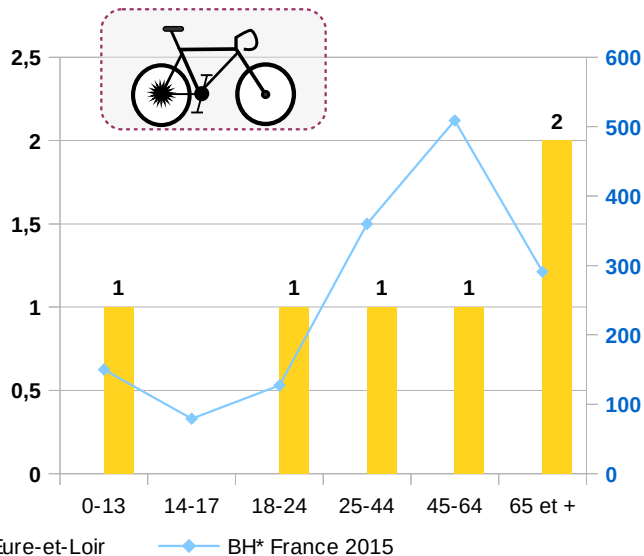
- **Blessés hospitalisés (BH)** : victimes hospitalisées plus de 24 heures
- **Blessés légers** : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

➔ Les victimes par classe d'âge et catégorie d'usagers

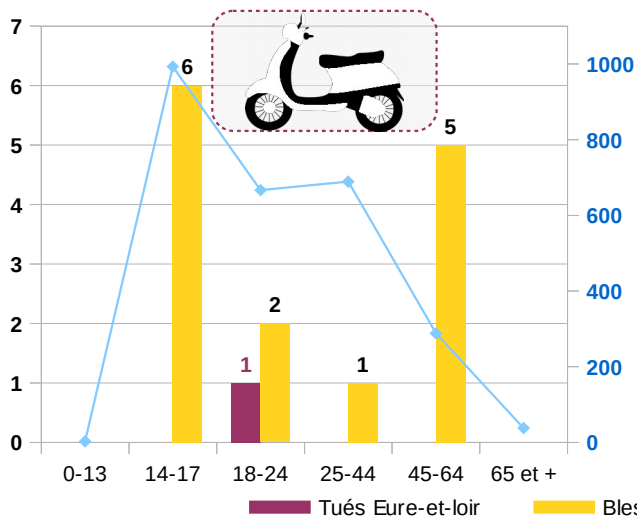
Âge des victimes piétons en 2016



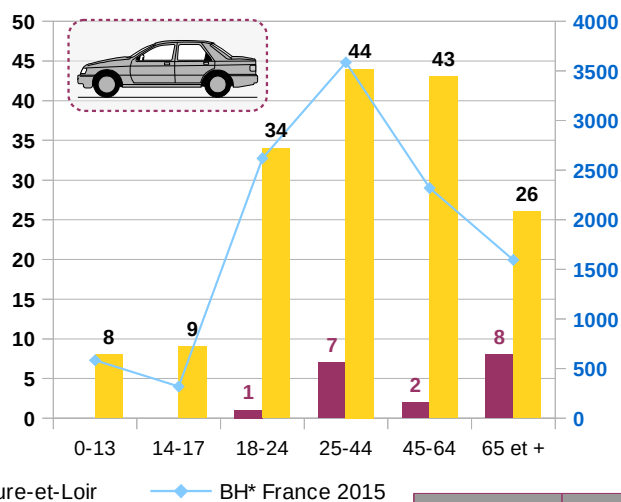
Âge des victimes cyclistes en 2016



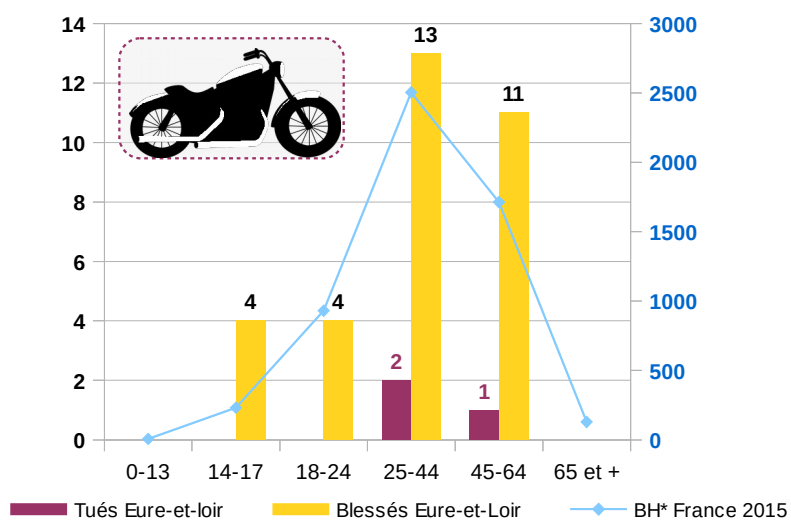
Âge des victimes en 2 roues motorisés en 2016 < 50 cm³



Âge des victimes en véhicules légers ou VU en 2016



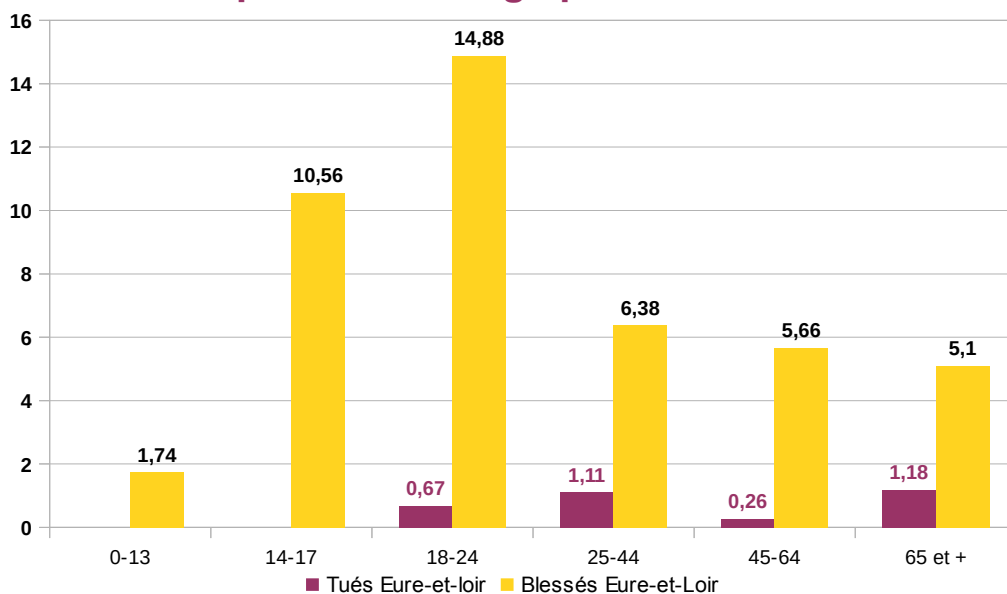
Âge des victimes en 2 roues motorisés en 2016 > 50 cm³



	Blessés	Tués
Piétons	29	3
Cycles	6	0
2 R motorisés < 50 cm ³	14	1
2 R motorisés > 50 cm ³	32	3
Poids lourds	3	1
Transports en commun	1	0
Véhicules légers ou VU	164	18
Autres modes	6	0
Total	255	26

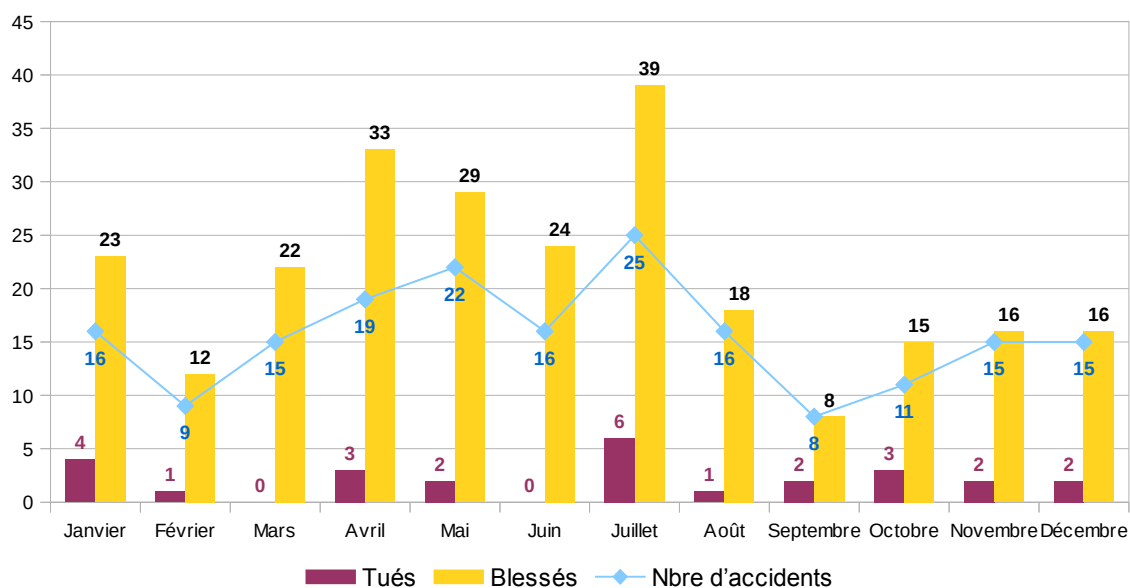
*Blessés hospitalisés

Victimes par classe d'âge pour 10 000 habitants

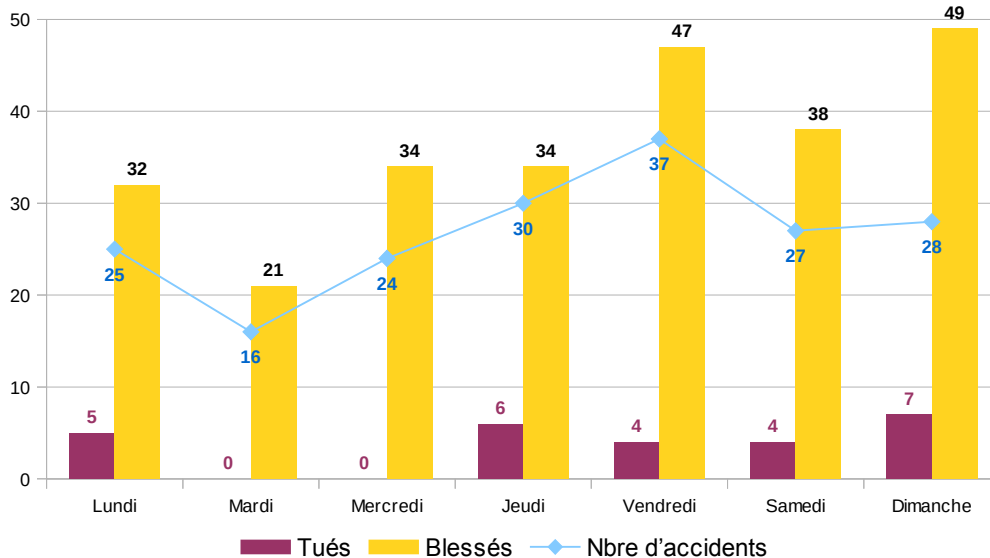


➔ Répartition temporelle

Répartition mensuelle des Accidents – Tués – Blessés



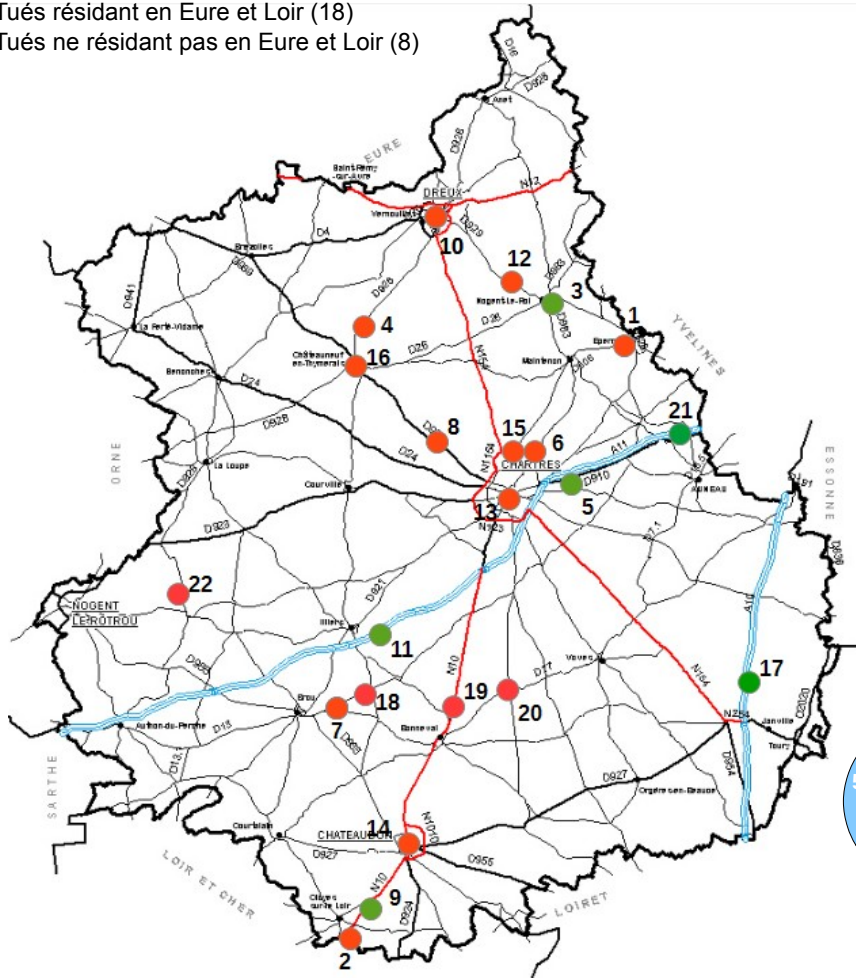
Jour de la semaine des Accidents – Tués – Blessés



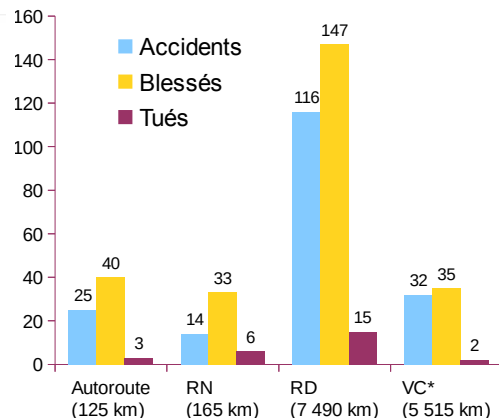
Localisation des accidents

22 Numérotation chronologique des accidents mortels

- Tués résidant en Eure et Loir (18)
- Tués ne résidant pas en Eure et Loir (8)

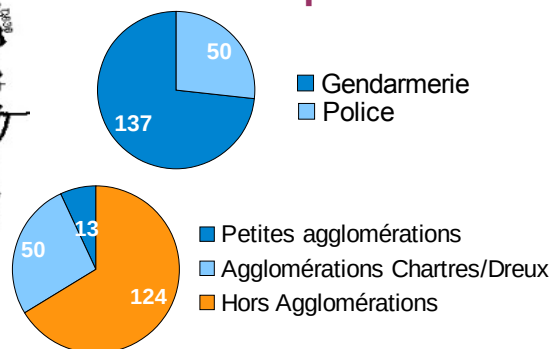


Accidents – Tués – Blessés (ATB) par réseau en 2015



*Voie communale + parking circulant

Accidents par zones



Les radars en Eure-et-Loir

Nombre de dispositifs installés en Eure-et-loir

- 34 radars fixes dont 9 discriminants. Le plan de modernisation 2017 prévoit de transformer 3 radars fixes en radars discriminants ;
- 1 radar sur feux tricolore à St Rémy sur Avre – R.N. 12 /R.D. 135 ;
- 1 radar autonome sera positionné prochainement à l'entrée sud de Dreux (R.N. 154).

La fonction « double sens »

12 sites en sont équipés : Lèves (R.N. 1154), Lutz en Dunois (R.D. 155), Santilly (R.D. 954), Vétrigny (R.D. 939), Cormainville (R.D. 927), Lanneray (R.D. 927), Vichères (R.D. 955), Berchères sur Vesgre (R.D. 933), Pontgouin (R.D. 920), Chartainvillers (R.D. 906), Saulnières (R.D. 928) et Vieuvicq (R.D. 921).

Itinéraires sécurisés

En Eure-Loir, plusieurs itinéraires de ce type ont été identifiés, avec comme critères l'accidentalité entre 2010 et 2014 et l'importance du trafic. Il s'agit notamment des liaisons Chartres – Vendôme (RD910 et RN10), Chartres – Artenay (RN154 et RD954), Chartres – Nogent-le-Rotrou (RD 923) ou encore Dreux – Nogent

La R.N. 154 et la R.D. 924 entre Chartres et Artenay : l'itinéraire est sécurisé depuis le 22 novembre.

La R.D. 910 et la R.N. 10 entre Chartres et la limite du Loir-et-Cher : en cours de déploiement depuis le 19 juin 2017.

La R.D. 923 entre Chartres et Nogent-le-Rotrou, ainsi que la R.D. 906 seront également en fonction cette année.

Le principe de ce dispositif est d'informer les usagers de la route qu'ils empruntent un axe sur lequel la probabilité d'un contrôle est élevée, par des panneaux d'annonce permanents. Les équipements de contrôle (dans un premier temps un radar autonome ou un radar embarqué dans un véhicule) seront déplacés de façon aléatoire sur les emplacements prédéterminés le long de l'itinéraire.





La politique locale de Sécurité Routière

Le Document Général d'Orientations (DGO)

Il constitue un **outil politique de programmation et de mobilisation** des acteurs du département pour lutter contre l'insécurité routière. Le DGO pour la période 2013-2017 a été élaboré en 2012 avec les principaux partenaires. Le DGO a été signé le 8 octobre 2012 par le Préfet, le Procureur de la République, le Président du Conseil Général et le Président de l'association des Maires d'Eure-et-Loir. Un nouveau DGO va être élaboré en 2017.

Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR)

Annuellement, les orientations fixées dans le DGO sont déclinées dans un plan d'actions qui vise à faire converger toutes les initiatives locales vers les enjeux prioritaires du département.

Dans ce cadre, près d'une centaine d'actions de sensibilisation, d'information ou de communication (parfois associées à des actions de contrôle) **ont été organisées** au cours de l'année 2016 autour des thèmes suivants : **les jeunes, les 2 roues motorisés, l'alcool, la vitesse et l'hypovigilance**.



Organisation de l'action locale interministérielle de Sécurité Routière

Le **pilotage** de l'action locale et interministérielle de sécurité routière est assuré en Eure-et-Loir, comme dans la plupart des départements, par le Sous-Préfet, directeur de cabinet du Préfet, qui est **chef de la sécurité routière**.

La **mission de coordination** est assurée par la Direction Départementale des Territoires (DDT) au sein du service chargé de la Sécurité et de l'Éducation Routière. Cette mission est assurée par deux personnes, **le coordinateur et une adjointe**.

Au sein du même service, l'**Observatoire Départemental de la Sécurité Routière (ODSR)** a pour mission l'analyse et la diffusion des connaissances sur l'insécurité routière.

Il intervient dans quatre domaines complémentaires :

- les outils de connaissance de l'insécurité routière avec notamment la qualité et l'exploitation du fichier accidents ;
- l'analyse de l'accidentalité au niveau départemental ;
- la diffusion de la connaissance (publications, valorisation, réponses à des demandes d'études) ;
- la faisabilité, la mise en place et le suivi des radars.

De nombreux partenaires contribuent dans le cadre du PDASR à la lutte contre l'insécurité routière dans le département : services de l'État (Police, Gendarmerie, Éducation Nationale, Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest, DDT, ...), Service Départemental d'Incendie et de Secours, Collectivités (Conseil Départemental, villes et communes via l'Association des Maires d'Eure-et-Loir, Cofiroute ainsi que de nombreuses associations.

En outre, la coordination s'appuie sur un réseau de bénévoles, Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR), pour **l'organisation ou l'animation d'actions de sensibilisation aux risques routiers**.



Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

Adresse : 17 place de la République - CS 40517 - 28008 Chartres cedex

Site Internet : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/>

Contact : Service de la Sécurité, de l'Éducation Routière et des Bâtiments (SERBAT) / Bureau Sécurité Défense

☎ : 02 37 20 40 60

Sources des données : SERBAT / BSD

Conception / mise en page : SCTP / POE